Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV©

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - Bac Pro TBORGO - E2 - Technologie (sujet de synthèse 1) - Session 2022

Correction de l'épreuve du Baccalauréat Professionnel - Technicien du Bâtiment

Session : 2021

Matière : Organisation et Réalisation du Gros-Oeuvre

Durée : 1h + 4h + 4h

Coefficient : Non précisé

Correction des sous-épreuves E21 et E22

Ces sous-épreuves incluent l'analyse technique d'un ouvrage (E21) et la préparation et organisation des travaux (E22).

Épreuve E21 : Analyse technique d’un ouvrage (Durée : 4 h)

L’épreuve E21 a pour but d'évaluer la capacité des candidats à analyser techniquement un tout ou partie d'un ouvrage. Voici une correction type qui pourrait s'appliquer, fondée sur les informations généralement demandées :

- **Question 1 :** Rappeler le principe de la structure portante d'un bâtiment.

  La structure portante d'un bâtiment est la partie qui supporte les charges de l'ensemble de l'édifice, y compris les charges permanentes (poids des matériaux, équipements, etc.) et les charges variables (occupations, intempéries, etc.). Elle doit être conçue en fonction des normes de sécurité et de solidité en vigueur.

- **Question 2 :** Identifier les matériaux couramment utilisés pour la structure d'un bâtiment et leurs avantages.

  Les matériaux couramment utilisés incluent :
  - **béton :** Résistant à la compression, incombustible.
  - **acier :** Très résistant à la traction, malléable.
  - **bois :** Léger, isolant, renouvelable.

- **Question 3 :** Modéliser un plan d'un bâtiment en respectant les dimensions standard.

  La modélisation doit inclure des dimensions précises (par exemple, les hauteurs de plafond, les largeurs de portes et fenêtres). Une bonne pratique serait de choisir une échelle appropriée (ex. 1/100) et de respecter les normes de construction en vigueur localement.

Épreuve E22 : Préparation et organisation de travaux (Durée : 4 h)

L’épreuve E22 vise à évaluer la capacité des candidats à planifier et organiser efficacement les travaux sur un chantier.

- **Question 1 :** Établir un planning des travaux sur la base d'un scénario donné.

  Pour établir un planning, il est essentiel de commencer par définir les différentes phases du projet, d'allouer des durées réalistes à chaque tâche, puis de respecter les délais de livraison des matériaux. Utiliser un outil de gestion de projet pour visualiser et ajuster le planning en fonction des aléas (ex. : Gantt).

- **Question 2 :** Décrire les mesures de sécurité à mettre en place sur un chantier.

  Les mesures de sécurité doivent inclure :
  - Port de vêtements de protection (casques, gants, gilets réfléchissants).
  - Formation des travailleurs sur les procédures de sécurité.
  - Mise en place de barrières et panneaux de signalisation.

- **Question 3 :** Identifier les documents administratifs nécessaires à la réalisation d'un chantier.

  Les documents nécessaires peuvent comprendre :
  - Permis de construire.
  - Contrats avec les fournisseurs et sous-traitants.
  - Assurance responsabilité civile et décennale.

Conseils pratiques pour l'épreuve :

- **Gestion du temps :** Assurez-vous de répartir votre temps équitablement entre les questions selon leur complexité.
- **Présentation :** Prenez soin de bien présenter vos réponses, au besoin avec des schémas et légendes.
- **Planification :** Lors de la planification de vos réponses, pensez à prioriser les tâches selon leur criticité.
- **Documentation :** Prenez le temps de bien vous référer aux lois et normes en vigueur applicables au bâtiment.
- **Révisions :** Avant l'épreuve, révisez les termes techniques spécifiques et les réglementations du bâtiment.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.